

FICHE D'ADHÉSION INDIVIDUELLE ET/OU FAMILIALE 2025-2026 (Septembre 2025 à août 2026)

Être adhérent au centre socioculturel l'ARCHIPEL c'est quoi ?

- C'est être membre d'une association qui propose des activités sociales et culturelles et soutient l'émergence de projets sur le territoire des monts du lyonnais. Vous pouvez alors voter à l'assemblée générale une fois par an et prendre parti pour ou contre les décisions qui y sont prises. Vous pouvez proposer vos idées.
- Vous pouvez proposer vos idées.
- Vous pouvez être bénévole pour une action du centre socioculturel ponctuellement ou régulièrement si vous le souhaitez.
- **Prix adhésion : 4€ pour le ou la premier.e inscrit.e de la famille puis 1€ pour les suivants.**

ADHÉRENT.E // 1 (si -18ans = renseigner le responsable légal)

NOM :

Prénom :

Sexe : H/F

Date de naissance :/...../.....

Tel :

mail :

Adresse postale :

Code postal :

Ville :

Êtes-vous affilié à **CAF** : OUI NON

Êtes-vous affilié à **MSA** : OUI NON

Responsable légal :

NOM :

Prénom :

Sexe : H/F

Date de naissance :/...../.....

ADHÉRENT.E // 2

NOM :

Prénom :

Sexe : H/F

Date de naissance :/...../.....

ADHÉRENT.E // 3

NOM :

Prénom :

Sexe : H/F

Date de naissance :/...../.....

ADHÉRENT.E // 4

NOM :

Prénom :

Sexe : H/F

Date de naissance :/...../.....

ADHÉRENT.E // 5

NOM :

Prénom :

Sexe : H/F

Date de naissance :/...../.....

Vous adhérez à l'association centre socioculturel Archipel. En tant qu'association, l'Archipel a besoin de coups de mains ou de bénévoles plusieurs fois dans l'année. Il est donc possible que vous receviez de notre part ponctuellement des demandes spécifiques par mail ou SMS. En tant qu'adhérent.es, nous espérons pouvoir compter sur votre présence pour notre assemblée générale annuelle.

AUTORISATION PHOTO

Pour faire connaître ses activités, le Centre Socioculturel ARCHIPEL souhaite prendre des photos et les montrer au public. Cette diffusion est sans aucun but lucratif et sera présentée d'une manière anonyme.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille. La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation.

Je, soussigné(e), Madame, Monsieur

- Autorise(nt) les adultes professionnels ; animateur de l'atelier ou technicien du CSC à utiliser dans le cadre pédagogique (journal, site Internet, publications, reportages) des photos de moi-même ou de mon (mes) enfant(s) prises au cours des activités.
- Refuse(nt) que la structure utilise des photos concernant moi-même ou mes enfants

Fait àleSignature

Règlement :

Espèces :	
Chèque : N°	Banque
Information sur règlement :	